

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 11 MAI 2017

Le jeudi 11 mai 2017 à 20 heure 45, les adhérents de l'Association Rueil à Vélo se sont réunis au siège de l'association au 11 Rue Camille Corot à Rueil-Malmaison, afin de délibérer sur les points inscrits sur l'Ordre du Jour diffusé en Avril, par courriels aux adhérents.

Les adhérents ont signé la feuille d'émargement au fur et à mesure de leur arrivée ; à 20 heures 25, le Président Bruno Saillard constate que le quorum est atteint et passe à l'Ordre du Jour.

RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA PERIODE MAI 2015 – MAI 2017

Le Président donne lecture du rapport d'activité et le commente ; le rapport ne fait l'objet d'aucune critique et il est adopté à l'unanimité. Il sera annexé au procès-verbal et publié sur le site Internet.

RAPPORT FINANCIER, ADOPTION, QUITUS

Le Trésorier Antoine Baffeuf donne lecture du rapport financier qui fait apparaître un léger excédent des cotisations encaissées en 2015-2017 sur les dépenses de la même période. Le total des adhérents à jour de cotisation est de 20 au jour de l'Assemblée. Le solde du compte au Crédit Mutuel se monte 1791,93 €. L'Assemblée générale approuve les comptes et donne quitus au Trésorier.

INFORMATIONS ET ECHANGES

Les débats ont porté notamment sur le manque de places de parcage des vélos vers la médiathèque et l'Eglise, l'ouverture de la Défense aux vélos, la possibilité de proposer un marquage bicycode lors d'un événement à définir. On pourrait demander à la mairie la possibilité de traverser à vélo le parc de l'Amitié. Au niveau communication, une adhérente propose d'ouvrir une page Facebook ; en revanche cela nécessite des animateurs non encore identifiés. Il est discuté aussi la possibilité d'ouvrir ou non les sorties mensuelles à un handicapé équipé d'un fauteuil / vélo assisté, sachant que beaucoup d'itinéraires seraient inaccessibles pour son véhicule.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le Président annonce que Philippe d'Estaintot et Jean-Yves Sebillotte, excusés, souhaitent se représenter au Bureau. Il enregistre les candidatures de Catherine Marquer et Laurence Podesta-Foley, nouveaux arrivants dans le Bureau. La composition complète du bureau fait l'objet de l'Etat civil ci-joint ; et elle a été votée à l'unanimité moins une voix. A l'intérieur du bureau ainsi constitué, les attributions sont les suivantes : Président **Bruno Saillard**, vice-Président **Philippe d'Estaintot** ; Trésorier **Antoine Baffeuf**, Secrétaire **Catherine Marquer**.

Le régime des signatures sur le compte Crédit Mutuel est Antoine Baffeuf, et subsidiairement Bruno Saillard.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Le secrétaire de séance,
Hélène Baffeuf

Le Président,
Bruno Saillard

